



ETAM Développement

Société en commandite par actions au capital de 18 025 508 €
Siège social : 67/73, rue de Rivoli – 75001 PARIS
308 382 035 R.C.S. PARIS

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

1) Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 31 mars 2005 au 31 mai 2006 :

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte ⁽¹⁾	4,24 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille ⁽¹⁾	501 164
Valeur comptable du portefeuille ⁽¹⁾	7 562 690,21 euros
Valeur de marché du portefeuille ⁽¹⁾ (au cours de 55,15 €)	27 639 194,6 euros

(1) Au 31 mai 2006

	Flux bruts cumulés (1)		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme			
	Achats ¹	Ventes ¹ / Transferts ²	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	16 354	36 265 (vente) 5 488 (transfert)	-	-	-	-
Echéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen pondéré de transaction	36,42 €	34,59 € (vente) 35,67 € (transfert)	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen	-	-	-	-	-	-
Montants	595 688 €	1 450 067 €	-	-	-	-

1 - Opérations réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité

2 - Transfert lors de l'exercice d'options d'achat d'actions attribuées aux salariés (plan Options 99)

2) Répartition par objectifs des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 501 164 représentant 4,24% du capital de la société.

Nombre de titres détenues répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI : 89
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture d'options d'achat d'actions, autre système d'actionnariat des salariés, couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 501 075
- Annulation : 0

3) Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 22 juin 2006
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % soit 1 182 395 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 501 164 (soit 4,24% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 681 231 actions (soit 5,76% du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 120 euros
- **Objectifs [par ordre de priorité décroissant]** :
 - D'assurer l'animation du marché par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
 - De conserver en vue de remettre ultérieurement ses actions à titre de paiements ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe initiées par la société,
 - D'attribuer des actions aux salariés et mandataires sociaux autorisés de la société ou de son groupe, par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du Code de commerce, ou par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise ;
 - De remettre ses actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société, dans le cadre de la réglementation boursière,
 - D'annuler les actions afin notamment d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action, et/ou de neutraliser l'impact dilutif pour les actionnaires d'opérations d'augmentation de capital, cet objectif étant conditionné par l'adoption d'une résolution spécifique par l'Assemblée Générale Extraordinaire.
- **Durée de programme** : l'autorisation expire à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006, sans pouvoir excéder dix-huit mois à compter de l'Assemblée Générale du 22 juin 2006.

La présente publication est disponible au siège social ainsi que sur le site internet de la société.

Pour toute information :

Groupe Etam Communication Financière – 57-59 rue Henri Barbusse 92 110 CLICHY

www.etamdeveloppement.fr